

SEMINAIRE DU GRETS

Mardi 13 mars 2012 de 9h30 à 12h30

Maison Suger / FMSH, 16-18 rue Suger, Paris 5^{ème}

**Faut-il s'engager dans l'évaluation des politiques ?
Illustration à partir de l'évaluation interministérielle de la politique
nationale de sécurité routière (1999-2003)**

Vincent Spenlehauer
Ecole des Ponts ParisTech – Directeur du Mastère d'action publique

La séance sera introduite Arthur Jobert, EDF R&D

Plusieurs séances du séminaire du GRETS ont présenté des recherches sur le rôle joué par les instruments de politique publique (P. Lascoumes), les dispositifs de concertation (C. Halpern et J. Pollard) ou encore les dimensions expérimentales et individualisantes de l'action publique (O. Borraz, S. Paugam). Comme cela a été souligné, par exemple par C. Halpern et J. Pollard, chacune de ces « nouvelles » modalités de l'action publique porte « en creux » la question de l'évaluation de leurs effets. C'est sans doute pourquoi la perspective de développer la pratique de l'évaluation des politiques publiques constitue une idée politique régulièrement et largement investie.¹

Vincent Spenlehauer, observateur de longue date mais également praticien de l'évaluation, insistera sur l'écart existant selon lui entre ces manifestations d'intérêt politique et leurs conséquences pratiques fonctionnelles. De nombreux travaux empiriques montrent en effet que cette convocation régulière de l'évaluation en tant qu'ardente obligation politique est rarement suivie de mises en pratique atteignant l'objectif officiellement assigné d'améliorer les politiques évaluées. Pour Vincent Spenlehauer, cette faiblesse de l'évaluation des politiques publiques à la française ne repose pas uniquement sur une réticence bien

¹ Ainsi, par exemple, en 2008, le Parlement, réuni en Congrès, a révisé l'article 24 de la Constitution pour affirmer que le Parlement non seulement contrôle l'action du gouvernement mais aussi « évalue les politiques publiques ». A la suite de cette révision constitutionnelle, l'Assemblée nationale a décidé de se doter d'une nouvelle instance transversale sur le plan des commissions et des groupes politiques : le « comité de contrôle et d'évaluation des politiques publiques » (CCEPP).

compréhensible des organisations à voir leurs actions – et donc indirectement elles-mêmes - évaluées. Elle repose également, et peut-être surtout, sur la quasi-absence dans les pratiques évaluatives des sciences sociales académiques (SSA). Celles-ci se distinguent d'autres grandes catégories d'acteurs habituels de l'évaluation (Cour des Comptes, Inspections ministérielles, cabinets de conseil, ...) par la combinaison rare de deux attributs cruciaux : la liberté institutionnellement garantie et la compétence analytique professionnellement régulée. Ces deux attributs mettent les sciences sociales académiques – devant être appréhendées ici comme un acteur collectif – en capacité de construire par l'esprit et l'argumentation, et de concert avec les autres acteurs, des politiques publiques « évaluables », car aucune politique publique n'existe comme réalité objective « naturelle » immédiatement évaluable.

Vincent Spenlehauer, en se fondant sur un récent travail d'Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) (2011) défendra l'idée que c'est la participation de plain-pied des sciences sociales académiques (SSA) à la pratique multi-acteurs de l'évaluation des politiques publiques qui pourrait permettre à cette pratique « engagée » de l'évaluation de devenir enfin utile sur le plan gouvernemental. Vincent Spenlehauer déploiera son argumentation suivant trois axes problématiques : pourquoi et comment les SSA ont été autant marginalisées dans le monde évaluatif français (la configuration états-unienne d'origine sera prise comme situation de référence) ; il s'appuiera ensuite sur sa participation à l'évaluation interministérielle de la politique nationale de sécurité routière (1999-2003) pour illustrer comment les SSA peuvent « armer » l'évaluation afin de la rendre utile ; en conclusion, il expliquera pourquoi l'engagement volontaire et plus fréquent des SSA dans la pratique évaluative ne constitue pas un reniement professionnel pour les agents de ces dernières.

Biographie :

Vincent Spenlehauer est ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, docteur en science politique et a soutenu une HDR en 2011. Après avoir occupé un poste de chargé de recherche et d'enseignement dans un laboratoire spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques (CEOPS-RIVES ENTPE), il a dirigé le Département évaluation et recherches accidentologiques (DERA, Arcueil) jusqu'en 2005 puis le Groupe d'analyse des risques routiers et de leur gouvernance (GARIG, Marne laVallée) de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS ; maintenant IFSTTAR). Il est actuellement Directeur du mastère d'action publique de l'École des Ponts. Il est également membre fondateur de la revue « Gouvernement et action publique » aux Presses de Science Po

Sélection de publications :

2011 Des sciences sociales engagées, l'évaluation des politiques publiques, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, sous la direction de Catherine Paradeise. (disponible sur demande à l'auteur)
2009 « Does Policing the Risk Society hold the Road Risk? », British Journal of Criminology, March 2009, 49: 150-164 (avec Jérôme Ferret)
2008 « L'action publique de sécurité routière en France. Entre rêve et réalisme », revue Réseaux, n°147/2008, pp. 49-86. (avec Fabrice Hamelin)
2004 « Pour une déconstruction des légendes sur les rapports Etat/sciences sociales », in Zimmermann (Bénédicte)(dir.) 2004, Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004, pp. 119-144.
2003 « Une approche historique de la notion de politiques publiques », revue Informations Sociales, n°110 (thématique évaluation des politiques publiques), septembre 2003, pp. 34-45.
2000 « L'évaluation au service des conseils régionaux », revue Sociologie du Travail, n°42, 2000, pp. 245-263 (avec Philippe Warin)
1998, L'évaluation des politiques publiques, avatar de la planification, Thèse de doctorat de Science Politique (sld. François d'Arcy), Université Pierre Mendès-France Grenoble II (consultable sur <http://hal.archives-ouvertes.fr/>)